



# PACTE FORMATION

>> Soins Primaires

coordonnateurs de Maisons de Santé  
Pluriprofessionnelles (MSP)

## Coordonnateur ou futur coordonnateur : Participez à une formation diplômante en 5 séminaires



proposée par  
L'Ecole des Hautes  
Etudes en Santé  
publique



financée par  
l'Agence Régionale de  
Santé Occitanie



déployée en région par la  
Fédération de l'Exercice  
COordonné  
Pluriprofessionnel

### étape 1

1 journée TO de formation/information

A destination des coordonnateurs et des membres d'équipe des MSP/ESP occitanes en projet avancé ou en fonctionnement.

Le thème « être coordonnateur dans une maison de santé pluriprofessionnelle ».

**Cette formation est un prérequis obligatoire pour l'inscription dans le cursus de formation PACTE EHESP.**

### étape 2

1 formation diplômante

5 séminaires sur 18 mois, maximum 16 participants par cursus

2 lieux de formation : Montpellier et Toulouse

A destination des professionnels en poste ou en prise de poste sur les fonctions visées par la formation

Formation-action qui apporte :

- Une qualification (méthodes, outils, connaissances...);
- Une légitimité au sein de l'équipe.

### validation

Diplôme d'établissement

Délivré par l'Ecole des Hautes Etudes en Santé

## Séminaires de formation

### Séminaire 1

Prise de fonctions  
du coordinateur  
dans la MSP  
« les bases »

### Séminaire 2

Animer et faire vivre  
le projet  
de santé  
(méthodologie et  
gestion  
de projet)

### Séminaire 3

Animer et faire  
vivre le projet  
de santé  
(dynamique  
collaborative)

### Séminaire 4

La gestion de  
structure en  
MSP et les  
missions de  
santé publique

### Séminaire 5

Inclure la MSP  
dans une  
démarche  
qualité et dans  
une approche  
territoriale

## Prérequis



- Être en poste sur les fonctions visées par la formation, au sein d'une MSP.
- Fournir un engagement écrit de l'équipe autorisant l'entrée en formation du coordinateur.
- Avoir assisté à la journée de sensibilisation (T0) décrite en première page.



## Validation du diplôme

- Avoir participé à tous les modules de formation socle.
- Satisfaire l'épreuve du mémoire (suivi individualisé des formateurs).

## Modalités de formation



- 18 mois de formation environ.
- 5 séminaires en présentiels (de 2 jours consécutifs).
- Ressources/outils en ligne et Echanges via un forum sur la plateforme en ligne PACTE de EHESP.

**renseignements et inscriptions**  
**formation@fecop.fr / 06 74 05 97 18**

## DATES

### Journée de sensibilisation T0

Mardi 5 novembre 2024 à MONTPELLIER

Mardi 19 novembre 2024 à TOULOUSE

### Séminaires de formation

- S1 : 4 et 5 février 2025
- S2 : 13 et 14 mai 2025
- S3 : 9 et 10 septembre 2025
- S4 : 9 et 10 décembre 2025
- S5 : 14 et 15 avril 2026
- Dépôt des mémoires : mai 2026
- Soutenances des mémoires : juin 2026